

Les pirates des spiritueux

Valérie Gaudreau

Numéro 169, été 2021

Patrimoine et alcool. Boire du pays

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/96245ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (imprimé)

1923-2543 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Gaudreau, V. (2021). Les pirates des spiritueux. *Continuité*, (169), 24–27.

DOSSIER
PATRIMOINE ET ALCOOL
MISE EN VALEUR

Les piro des s



Bien des Québécois ont soutenu le commerce illicite d'alcool durant la prohibition. Voici quatre histoires truculentes peuplées de personnages rusés et colorés. Les crimes d'antan sont parfois les délices d'aujourd'hui !

VALÉRIE GAUDREAU

Témiscouata : « Pas juste des bandits »

« La prohibition est un sujet captivant. Il n'y a pas de *boutte* ! Plus on fouille, plus on trouve des histoires », lance d'entrée de jeu Marie-Jo Cormier, qui a conçu l'exposition virtuelle *Le passé obscur de Rivière-Blue* pour la série « Histoires de chez nous » de Musées numériques Canada.

Riche de 14 fiches et d'une quarantaine de photos d'archives, cette initiative de mise en valeur fait la part belle à Alfred Lévesque, l'un des plus célèbres contrebandiers du Québec. Un nom indissociable de Rivière-Blue, une municipalité du Témiscouata, dans le Bas-Saint-Laurent.

De 1901 à 1919, les provinces canadiennes adoptent des lois interdisant la vente d'alcool, qui restent en vigueur jusqu'à la décennie suivante. Au sud, les États-Unis décrètent la prohibition de 1920 à 1933. Plusieurs États sont alors « secs » depuis longtemps, tel le Maine, qui bannit la boisson depuis 1851. Mais le Québec fait exception : en 1919, quelques semaines après avoir imposé la tempérance, il est forcé par référendum populaire à autoriser de nouveau bière, cidre et vin. Deux ans plus tard, il crée la Commission des liqueurs (future Société des alcools). La province devient le rendez-vous des fêtards et des passeurs de spiritueux en Amérique du Nord.

Rivière-Blue est située à proximité du Nouveau-Brunswick et du Maine, où Lévesque est né en 1893. L'homme d'affaires tire profit de cet emplacement géographique avantageux. Dans la deuxième moitié de la décennie 1910, il y exploite un restaurant ainsi qu'une entreprise d'embouteillage de boissons gazeuses qui sert de camouflage au trafic de whisky, de rhum et de vin.

L'exposition s'intéresse au rôle de la Police des liqueurs, créée en 1921 pour endiguer le marché interlope, ainsi qu'à l'alcool frelaté. Certains tord-boyaux maison sont nocifs au point de rendre des buveurs aveugles... Mais surtout, elle présente le contrebandier dont les prouesses alimentent

Alfred Lévesque et son épouse Albertine
Source : Corporation du patrimoine de Rivière-Blue

ates spiritueux

les journaux au cours des années 1920 et 1930. Au plus fort de son commerce illicite, Lévesque aurait été à la tête de 2000 passeurs et d'« une armée de près de 1000 gars de chantier portant carabines, revolvers et couteaux », selon le récit d'un journaliste contemporain. Il aurait aussi disposé de 500 automobiles volées.

Pour Marie-Jo Cormier, qui a aussi rédigé les panneaux d'interprétation sur le *bootlegging* affichés à la Petite Gare Aubut de Rivière-Bleue, il importe d'aller au-delà du récit trépidant des activités illégales. Alfred Lévesque était un homme aux multiples facettes, réputé sympathique. « Ses complices et lui ont redonné à la communauté, ce n'étaient pas juste des bandits », tranche-t-elle.

Aujourd'hui, la municipalité a installé des enseignes en forme de dessus de baril présentant des capsules sur la prohibition près d'une vingtaine de bancs publics. Depuis 2009, le Festival du Bootlegger met aussi en lumière cet aspect de l'histoire locale. Marie-Jo Cormier, à l'origine de l'événement, croit que les résidents comme les visiteurs gagnent à découvrir ce pan du passé. « Oui, ce commerce était illégal, mais il a permis à des pères de famille de mettre de l'argent sur la table. Et ces gens ont partagé leur fortune. »

Charlevoix : La maison des secrets

« Ce lieu a toujours été une place de plaisir. Il transmet aujourd'hui son histoire de joie de vivre ! » Quand elle parle de la Maison du Bootlegger, dont elle est propriétaire depuis 25 ans, Johanne Brassard rayonne d'un enthousiasme contagieux.

Le bâtiment du rang du Ruisseau-des-Frênes, à La Malbaie, a appartenu à un riche Américain nommé Norrie Sherman Sellar. Amoureux de la région de Charlevoix, il achète, au début des années 1930, pas moins de 22 lacs et fonde le sélect Club des Monts, voué à la chasse et à la pêche. Une maison de 1860 lui tombe aussi dans l'œil. Il la fait déménager dans l'arrière-pays charlevoisien pour plus de discrétion. Pendant la reconstruction, entre 1930 et 1933, le ratoureux en profite pour ajouter des éléments visant à cacher les activités liées au plaisir de trinquer et



Un des passages secrets de la Maison du Bootlegger, que des milliers de touristes visitent chaque année.

Photo : François Rivard



Queen Lill possédait le Palace of Sin, un hôtel aujourd'hui disparu, qui avait été construit sur la frontière entre le Québec et le Vermont, lieu idéal pour se jouer de la prohibition.

Source : Richford Historical Society

aux jeux d'argent. Aménagement d'un *speakeasy* (bar clandestin), panneaux amovibles, labyrinthe, escalier dissimulé, murs coulissants : tous les moyens sont bons pour garder secrète la véritable vocation du lieu. « C'est le premier casino de Charlevoix ! » rigole Johanne Brassard. De nos jours, les clients peuvent découvrir ces ingéniosités à l'occasion d'un tour commenté combiné à un super-spectacle.

L'établissement compte aussi parmi ses faits d'armes la mythique visite d'un certain Elvis Presley. « Il est venu en cachette, on pense que ça s'est produit en 1970. Il avait demandé à voir le fameux labyrinthe », relate la fière propriétaire.

« J'ai acheté la maison en plein hiver, en 1996. J'ai dit : "Let's go, je fais ça !" La première année, on a eu 926 clients ; aujourd'hui, on en a 17 000 de juin à décembre. » Johanne Brassard envisage d'ailleurs d'ouvrir la Maison du Bootlegger à l'année. Une façon de faire connaître cet épisode de l'histoire de Charlevoix. Et surtout, de perpétuer la tradition de rencontre et de fête qui fait partie de l'identité du lieu depuis plus de 100 ans.

Brome-Missisquoi : Du caribou au cidre

Cette région de la Montérégie est aux premières loges du mouvement de tempérance au Québec. Dès 1864, le député de Brome, Christopher Dunkin, fait adopter une législation qui autorise les municipalités à bannir la vente de boissons enivrantes sur leur territoire. « La première loi sur la prohibition est née ici avec le Dunkin Act », relate Rémi Jacques, conseiller au Centre local de développement de Brome-Missisquoi.

Paradoxalement, l'endroit devient une plaque tournante de la contrebande vers les États-Unis. « Le lac Champlain, à cheval sur les deux pays, a permis beaucoup de traversées d'alcool », note-t-il. Au début des années 1920, c'est le terrain de jeu de Conrad Labelle, qui travaille pour le légendaire gangster américain Al Capone.

Un établissement typique de cette période est le bordel Palace of Sin, tenu par la femme d'affaires Lilian Miner, surnommée Queen Lill. Judicieusement placé sur la frontière entre Glen Sutton (Québec) et East Richford (Vermont), cet hôtel de trois étages devient un arrêt prisé des notables de la région. Ses deux bars communicants, l'un américain et l'autre canadien, permettent d'échapper aux descentes policières !

Avec son équipe, Rémi Jacques travaille à implanter un circuit patrimonial comportant un volet virtuel, des capsules audio et des panneaux explicatifs sur l'époque de la prohibition. Début mars, la conception du parcours bilingue, destiné tant aux résidents qu'aux touristes, allait bon train. Subventionnée en partie par l'organisation culturelle américaine Champlain Valley National Heritage Partnership, l'initiative devrait voir le jour d'ici la fin d'août. Elle relatera des faits survenus à Cowansville, Sutton, Lac-Brome, Saint-Armand, Abercorn, Dunham et Frelighsburg.

Dans ce dernier village, une tourelle blanche surmonte la résidence du Domaine Pinnacle, réputé producteur de cidre de glace. De là-haut, des contrebandiers auraient surveillé leur territoire pour sonner l'alarme en cas de patrouille policière. Plusieurs postes d'observation de ce type existent encore dans la région. Ce sont les principaux témoins de la prohibition, beaucoup des édifices du temps ayant disparu.

Dans ce coin de pays au passé alcoolisé, le trafic a cédé le pas à une production florissante. « La région compte de nombreuses cidreries, 7 microbrasseries et des vignobles vieux de 30 ou 40 ans. C'est un lien intéressant avec l'histoire », souligne Rémi Jacques, qui souhaite intégrer son projet à l'offre des différents circuits de découverte du territoire.

Kamouraska : La cache aux bouteilles

Une paroi rocheuse du Gros Pot, un îlot situé à une dizaine de kilomètres au large de Rivière-du-Loup, a été témoin du trafic de bagosse pendant la prohibition. « Cette falaise, complètement cachée de la côte, était l'endroit idéal pour dissimuler les caisses d'alcool », explique Jean Bédard. Le fondateur de la Société Duvetnor préside cet organisme écologique et touristique qui administre plusieurs îles du Saint-Laurent, dont le bien nommé archipel du Pot à l'Eau-de-vie.



À l'époque de la prohibition, des trafiquants déposaient des marchandises dans « le trou de la contrebande », un abri sous roche situé sur le versant nord de la plus grosse des trois îles du petit archipel du Pot à l'Eau-de-vie.

Photo : Patric Nadeau

Une excursion en bateau sans débarquement permet aux visiteurs de repérer l'anfractuosité, appelée « le trou de la contrebande », où étaient jadis déposées les cargaisons clandestines. À l'époque, les caisses de bois arrivent de Saint-Pierre-et-Miquelon ou de Terre-Neuve chargées de whisky, gin, rhum ou autres. Des contrebandiers locaux les transportent ensuite par la route de Cabano, au Témiscouata, vers la frontière américaine. « Tout se fait la nuit », précise l'actuel gestionnaire du lieu.

Ce trafic embête les responsables du phare de l'île voisine, qui ne sont pas dupes. « Les gardiens sont conscients qu'il y a des activités illégales. Mais ils sont vulnérables, dit Jean Bédard. S'ils vendent la mèche, ils peuvent être victimes de représailles. » C'est le cas de Louis Dubé, en poste dans l'archipel de 1921 à 1940, durant la prohibition. Le natif de Rivière-du-Loup est témoin de plusieurs livraisons nocturnes sur le versant nord de la plus grosse île de l'archipel. Garder l'œil ouvert jour et nuit, c'est son métier. Mais il évite soigneusement de révéler le manège aux autorités, par peur de recevoir une visite surprise des trafiquants...

Le Gros Pot ne sert toutefois que de lieu de transit. Aucun alcool n'est consommé dans les discrètes îles du Pot à l'Eau-de-vie.

Le toponyme vient-il de là ? Eh bien, non. Malgré la coïncidence, il n'y a aucun lien avec le précieux liquide de contrebande. « Deux siècles séparent l'attribution du nom et la prohibition », conclut Jean Bédard. L'archipel a en effet été



Louis Dubé, ici accompagné de ses fils, a été gardien du phare du Pot à l'Eau-de-Vie pendant toute la durée de la prohibition.

Source : Société Duvetnor

baptisé ainsi dès 1735. La traduction anglaise, Brandy Pot, circule depuis la dernière moitié du XVIII^e siècle. Ce n'est donc pas d'hier que les gens d'ici affichent un penchant pour les petits remontants ! ♦

Valérie Gaudreau est rédactrice en chef du quotidien *Le Soleil*.